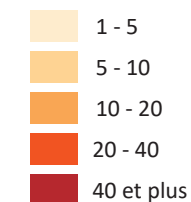


Part des espaces « habités » en 2015

Part des espaces « habités » en 2015 (%)



Les espaces habités comprennent les postes suivants :

- Le tissu urbain dense
- Le tissu urbain individuel groupé
- Le tissu urbain dispersé
- Les espaces urbains individuels diffus
- Les sièges d'exploitations agricoles et bâtiments agricoles isolés
- L'habitat touristique spécifique
- L'habitat collectif haut

NB : La mise à jour de l'OCS est réalisée tous les 5 ans à partir de photographies aériennes (orthophotographies), la dernière datant de 2015. À partir de 2020 elle se fera sur la base de photographies satellites. L'exploitation des photographies et la génération de l'OCS 2020 se fera en 2021, pour une livraison en 2022. L'OCS ne représente pas l'image du territoire en temps réel, mais elle permet de mesurer l'état de l'occupation des sols sur le temps long.

Source : IGN ADMINEXPRESS 2020 ; INSEE FiLoSoFi ; PIGMA OCS 2015 ; GIP AT GeRi ; GIP Littoral aquitain

Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées

sept. 2020

